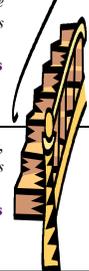


Visitez la totalité du logement, en essayant de répondre aux questions numérotées et imprimées **en gras** (cochez les cases OUI / NON), chaque fois qu'elles correspondent à une situation ou à un élément que vous aurez constaté par vous-même (quand vous ne savez pas répondre passez à la question suivante) :

Etat du bâti et équipement général	Votre réponse :	Références textes réglementaires
<p>Cherchez un point de vue permettant d'apercevoir la toiture de l'immeuble ou essayez de relever des indices sur son état apparent.</p> <p>1°) La couverture paraît-elle en bon état ? (pas d'affaissement important, pas de tuiles manquantes ou cassées)</p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 2.1 RSD art 33
<p>Si vous pouvez faire le tour du bâtiment, vérifiez la présence de dispositifs d'évacuation des eaux de pluie (chenaux, gouttières...)</p> <p>2°) L'immeuble est-il protégé des eaux de ruissellement ? (pas de tuyaux cassés ou débouffés avec présence de mousses)</p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 2.1 RSD art 33
<p>Si vous pouvez faire le tour du bâtiment, vérifiez l'état des murs extérieurs et notamment les parties basses en contact avec le sol.</p> <p>3°) L'immeuble est-il protégé contre les remontées d'eau ? (pas de traces de forte dégradation ni de mousses aux murs extérieurs)</p>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 2.1 RSD art 33
<p>Vérifiez l'état de la serrure de l'entrée principale (entrée commune pour un immeuble collectif), de l'interphone ou du digicode s'il y a en un.</p> <p>4°) Le dispositif de fermeture de l'immeuble fonctionne-t-il ?</p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 2.1
<p>Vérifiez l'état de la serrure de l'entrée privative du logement</p> <p>5°) Le dispositif de fermeture de votre logement fonctionne-t-il ?</p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 2.1 RSD art 33
<p>Empruntez les parties communes (couloirs, escaliers, coursives, terrasses accessibles, lieux d'étendage collectifs...) et vérifiez la présence, la bonne hauteur et la solidité des rampes, barrières et autres garde-corps.</p> <p>6°) Dans les parties communes, les dispositifs de retenue des personnes sont-ils conformes à leur usage ? (pas de risque de chute dans le vide, pas de descellement grave)</p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 2.1
<p>Une fois à l'intérieur du logement, vérifiez pour chaque fenêtre ainsi que pour les mezzanines, balcons ou terrasses privatives la présence, la bonne hauteur et la solidité des barres d'appui et des garde-corps.</p> <p>7°) Dans les parties privatives, les dispositifs de retenue des personnes sont-ils conformes à leur usage ? (pas de risque de chute dans le vide, pas de descellement grave)</p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 2.1
<p>Faites le tour de l'intérieur du logement et vérifiez si les chambres et la salle à manger disposent suffisamment de la lumière du jour et comportent une fenêtre donnant directement ou indirectement sur l'extérieur.</p> <p>8°) Toutes les pièces d'habitation bénéficient-elles d'un éclairage naturel suffisant et d'un ouvrant, donnant directement à l'air libre ou sur un volume vitré, donnant lui-même à l'air libre ? (pas besoin d'un éclairage électrique durant la journée)</p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 2.6 RSD art 27-2 b) RSD art 40-2
<p>Vérifiez que les fenêtres s'ouvrent normalement et relevez la présence et le bon fonctionnement des dispositifs d'aération (bouches d'entrées d'air en parties basses et hautes ou VMC).</p> <p>9°) Le logement est-il équipé d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) ?</p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 2.5 RSD art 40-1
<p>10°) Les dispositifs d'ouverture et de ventilation permettent-ils un renouvellement de l'air adapté à l'occupation des lieux ?</p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
<p>En complément des informations sur l'étanchéité du bâti, relevez, pièce par pièce, l'état des plafonds et des murs.</p> <p>11°) Les parois intérieures (murs et plafonds) présentent-elles des traces importantes d'infiltrations (suintements, remontées d'eau, auréoles récentes, tâches noires, moisissures) ?</p> <p>Si oui précisez dans quelles pièces elles sont présentes et décrivez leur importance :</p> <p>..... </p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 2.1 RSD art 27-2 a)

<p>Relevez pièce par pièce, l'état des menuiseries donnant sur l'extérieur (vétusté des boiseries, présence de percements, joints, fêlures, susceptibles de causer des entrées d'eau).</p> <p>12°) Les menuiseries extérieures (volets, fenêtres, porte-fenêtres) assurent-elles une protection suffisante contre la pluie ? Si non précisez les pièces où se produisent ces infiltrations</p> <p>..... </p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 2.1 RSD art 33														
<p>Appréciez la hauteur de la pièce principale (séjour ou salle à manger).</p> <p>13°) La pièce principale du logement a-t-elle une hauteur sous plafond au moins égale à 2.20 m ?</p>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 4 RSD art 40-4														
<p>Mesurez la surface de la pièce principale d'habitation (séjour, salle à manger ou chambre) en multipliant la longueur par la largeur (ne pas tenir compte des placards ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1.80 m).</p> <p>14°) Le logement dispose-t-il au minimum d'une pièce principale ayant au moins 9 m² de surface habitable ?</p>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 4 RSD art 40-3														
<p>Si le logement dispose d'équipements fonctionnant au gaz (notamment chauffage et chauffe-eau), vérifiez l'état apparent de leur raccordement et demandez le dernier avis de passage de l'entreprise chargée de leur entretien.</p> <p>15°) L'installation de gaz paraît-elle sécurisée ?</p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 2.4 RSD art 52														
<p>Assurez-vous du bon raccordement du logement au réseau de distribution d'électricité (vérifiez l'accessibilité au disjoncteur ou coupe-circuit, la présence d'une prise de terre, l'absence de fils dénudés).</p> <p>16°) L'installation électrique est-elle sécurisée ?</p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 2.4 RSD art 51														
<p>Vérifiez que chaque pièce d'habitation ainsi que les accès, disposent d'un éclairage électrique en bon état de fonctionnement, et de prises de courant suffisantes pour faire fonctionner vos appareils ménagers (questionnez le bailleur sur l'existence et l'emplacement de prises reliées à la terre).</p> <p>17°) L'éclairage électrique permet-il l'éclairage suffisant de toutes les pièces d'habitation et de leurs accès ?</p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 6														
<p>18°) Permet-il également le fonctionnement des appareils ménagers indispensables à la vie quotidienne ? (réfrigérateur, four, lave-linge...)</p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON															
<p>Informez-vous sur le mode de chauffage et le type d'énergie.</p> <p>19°) S'agit-il d'un chauffage individuel Si oui par quelle énergie est-il produit ? Cochez la case correspondante :</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>Electrique</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Gaz propane en citerne</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Gaz de ville</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Gaz butane en bouteille</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Fioul / mazout</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Charbon</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Bois</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table> 	Electrique	<input type="checkbox"/>	Gaz propane en citerne	<input type="checkbox"/>	Gaz de ville	<input type="checkbox"/>	Gaz butane en bouteille	<input type="checkbox"/>	Fioul / mazout	<input type="checkbox"/>	Charbon	<input type="checkbox"/>	Bois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 3.1
Electrique	<input type="checkbox"/>															
Gaz propane en citerne	<input type="checkbox"/>															
Gaz de ville	<input type="checkbox"/>															
Gaz butane en bouteille	<input type="checkbox"/>															
Fioul / mazout	<input type="checkbox"/>															
Charbon	<input type="checkbox"/>															
Bois	<input type="checkbox"/>															
<p>Si possible, vérifiez le fonctionnement actuel de l'équipement de chauffage du logement (sinon, vous ferez éventuellement une déclaration spécifique lors de la prochaine période de chauffe) et faites-vous communiquer le dernier avis de passage de l'entreprise chargée d'en assurer l'entretien, ainsi qu'un certificat de ramonage des conduits de fumée.</p> <p>20°) L'installation de chauffage est-elle adaptée aux caractéristiques du logement ? (toutes les pièces principales peuvent être correctement chauffées)</p> <p>21°) Les tuyaux d'évacuation des fumées (hormis si le chauffage est électrique) paraissent-ils bien entretenus ? (pas de refoulement, pas de fuites, certificat de ramonage récent)</p> 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D. 2002 art 3.1														